

■ **ACOLT SA**, à Yverdon-Bains, Y-Parc, rue Galilée 15.
Nouvelle société anonyme. Statuts : 18 juin 2002. But : recherche et développement de technologies basées sur une technologie laser et l'application industrielle de ces développements; production, commercialisation et prestations de services en relation avec le résultat de ces recherches et développements. Capital-actions : CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 10. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce. Administration : Iouri Pigoulevski, du Canada, à Gatineau (CDN), président, avec signature individuelle, Frédéric Dietrich, de Zurich, à Chardonne, et Jürg Steffen, de Zurich, à Vich, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: BDO Visura, à Lausanne.
Journal no 6164 du 26.06.2002
(00538602 / CH-550.1.030.217-2)